

L'Agglomération Cannes Lérins remet 88 lots aux gagnants du jeu-concours « Triage au sort »

Dans le cadre du jeu-concours « Triage au sort », organisé du 1^{er} avril au 30 avril 2022, l'Agglomération Cannes Lérins a remis en ce début du mois de juillet, 88 récompenses aux 82 gagnants du bassin communautaire. Mise en place par l'intercommunalité et ses partenaires (l'entreprise PAPREC, le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets SMED, et l'organisme CITEO), cette opération permet aux citoyens de se sensibiliser aux bonnes pratiques de tri et de recyclage des bouteilles en plastique. Un dispositif qui s'inscrit dans un programme global de prévention et de valorisation des déchets porté par l'Agglomération avec pour objectif d'ancrer durablement les bons réflexes écologiques auprès des citoyens. A l'issue de ce challenge, les participants ayant le plus trié de bouteilles reçoivent des lots préparés des opérateurs économiques locaux (commerçants, hôteliers et restaurateurs).



Remise des lots aux gagnants du jeu-concours © CACPL

Un geste écoresponsable récompensé et encouragé par l'Agglomération Cannes Lérins



L'Agglomération Cannes Lérins et ses partenaires (l'entreprise PAPREC, le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets SMED, et l'organisme CITEO) ont organisé la 5^e édition du jeu-concours « Triage au sort » du 1^{er} avril au 30 avril 2022. Etendue en 2017 par David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, sur les cinq communes de l'intercommunalité (Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer), cette opération incite les citoyens au tri sélectif, en commençant par le recyclage des bouteilles en plastique. Ces derniers sont invités à mettre au fond de leurs bouteilles, qu'ils déposent dans un conteneur de tri, leurs coordonnées sur un bout de papier afin qu'un huissier puisse déterminer les gagnants. A la fin du concours, des récompenses (IPad, vol d'initiation, repas gastronomiques, bons cadeaux, etc.) conçues par les opérateurs économiques locaux, sont remises à ceux qui auront le plus trié, grâce à un système de tirage au sort, sous le contrôle d'un huissier de justice.

A l'issue de cette édition 2022, l'Agglomération Cannes Lérins a remis 88 lots, offerts par 56 partenaires économiques locaux, aux 82 gagnants. Parmi eux, 61 Cannois, 10 Cannettans, 9 Mandolociens et 2 Mouginois.

Cette opération s'inscrit dans une politique volontariste de prévention et de tri des déchets. De fait, l'Agglomération Cannes Lérins accompagne ses habitants, notamment par la mise à disposition du Relais tri Mobile sur sept sites chaque mois. En deux ans, ce ne sont pas moins de 26 tonnes de petits encombrants et déchets dangereux qui ont été collectées. Par ailleurs, depuis fin 2018, grâce aux bornes de collecte de verre dotées du dispositif Cliiink (crédite des points à l'utilisateur après chaque dépôt qui peuvent être échangés contre des bons d'achat), l'Agglomération a pu constater une augmentation de 10,5% du tonnage du verre collecté sur l'ensemble de son territoire.

Enfin, le site Info Tri recense toutes les informations relatives à la gestion des déchets et de tri, permettant à l'utilisateur de s'informer des horaires de collecte, de profiter d'astuces pour passer au zéro déchet ou encore de commander un bac : www.canneslerins-infotri.fr